

Épargne nette des administrations publiques

L'épargne nette des administrations publiques correspond à la différence entre les recettes et les dépenses courantes de l'État. En d'autres termes, elle équivaut au solde budgétaire déduction faite des dépenses en capital, telles que les dépenses d'investissement ou les transferts en capital. L'épargne nette de l'État est associée à la « règle d'or » selon laquelle, au cours d'un cycle économique, ses dépenses courantes devraient être entièrement couvertes par ses recettes courantes. Il découle de ce principe que l'émission de dette publique devrait être réservée au financement d'investissements qui favorisent la croissance du PIB. Le respect de cette règle aidera les pouvoirs publics à maintenir une situation budgétaire viable.

En 2019, 21 pays de l'OCDE sur 36 affichaient une épargne nette positive de leurs administrations publiques, malgré un niveau moyen d'épargne nette de -2.3 % du PIB à l'échelle de l'ensemble de la zone OCDE. L'épargne nette moyenne s'est considérablement détériorée en 2020. Parmi les 26 pays pour lesquels des données sont disponibles, 24 ont dégagé une épargne nette négative sur 2020, et dans tous les cas, le niveau d'épargne nette a reculé par rapport à 2019 (graphique 2.3). Cette forte dégradation s'explique par des niveaux élevés de dépenses courantes ainsi que par la chute des recettes fiscales en conséquence de la crise de la COVID-19. La pandémie de COVID-19 est un choc majeur pour les finances publiques et, de la même manière que pour le solde budgétaire, le maintien d'une épargne nette négative pour financer la réponse à la crise est une politique appropriée. Cependant, le respect de la règle d'or sur le cycle économique rend nécessaire un effort d'épargne nette dans le futur afin de compenser la désépargne nette née de la crise. Au vu des données disponibles, c'est au Royaume-Uni (-10.4 % du PIB) et en Espagne (-10.1 % du PIB) que les taux d'épargne nette des administrations publiques ont été le plus affectés en 2020. Seuls deux pays de l'OCDE, à savoir le Danemark (1 % du PIB) et la Norvège (0.1 % du PIB) ont dégagé une épargne nette positive. Il s'agit en l'occurrence des deux pays qui affichaient les plus hauts niveaux d'épargne nette en 2019, et tous deux ont été en mesure de conserver des chiffres positifs en 2020 tout en déployant une riposte budgétaire d'envergure à la pandémie COVID-19. Le Danemark a abordé la crise dans une solide situation économique. La Norvège s'astreint à une règle budgétaire en vertu de laquelle les revenus de la production pétrolière off-shore (c'est-à-dire les retraits du Norwegian Wealth Fund) ne peuvent couvrir le déficit budgétaire non pétrolier que jusqu'à hauteur d'un certain plafond.

La différence entre l'épargne nette des administrations publiques et leur besoin net/capacité nette de financement (c'est-à-dire le solde budgétaire) témoigne du volume des dépenses en capital des administrations publiques. Il peut en l'occurrence s'agir soit de dépenses d'investissement, soit de transferts en capital, par exemple à destination d'entreprises publiques ou d'établissements financiers. En 2019, l'épargne nationale dans la zone OCDE ressortait en moyenne à -2.3 % du PIB, tandis que le déficit budgétaire moyen s'élevait à -3.2 % du PIB. Les dépenses en capital des administrations publiques représentaient ainsi en moyenne 0.9 % du PIB national dans les pays de l'OCDE. En 2020, dans 23 des 26 pays pour lesquels des données sont disponibles, les chiffres laissent apparaître une progression des investissements nationaux (graphique 2.4). Il ne s'agit pas là nécessairement d'une réaction à la crise de la COVID-19. Une partie de cette hausse peut sans doute s'expliquer par des investissements supplémentaires réalisés dans des infrastructures essentielles, par exemple dans les domaines de la santé ou des technologies de l'information, ou par des dépenses destinées à stimuler l'économie. Toutefois, il est probable que cette hausse apparente soit pour partie la résultante de niveaux d'investissement public restés constants

en 2020 alors que le PIB du pays a baissé (situation qu'on peut par exemple rencontrer dans les pays qui étaient à mi-chemin de projets d'investissement pluriannuels en 2020, tels que de grands projets d'infrastructure), ou simplement qu'ils ont diminué plus lentement que le PIB.

Méthodologie et définitions

Les données sont tirées de la base de données des *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux*, qui sont établies conformément au *Système de comptabilité nationale (SCN)* ; ce dernier constitue un ensemble de concepts, de définitions, de nomenclatures et de règles approuvés au plan international en matière de comptabilité nationale. Le cadre du SCN 2008 est désormais en vigueur dans tous les pays de l'OCDE (voir l'Annexe A pour plus de précisions). Selon la terminologie du SCN, les administrations publiques se composent de l'administration centrale, des administrations des États fédérés, des administrations locales et des administrations de sécurité sociale.

L'épargne nette des administrations publiques correspond à la différence entre les recettes courantes et les dépenses courantes, amortissement compris. Pour le calcul de l'épargne brute, les coûts d'amortissement ne sont pas déduits des dépenses courantes. L'épargne brute plus les transferts en capital nets (transferts en capital reçus, moins transferts en capital à verser) moins les investissements publics (formation brute de capital et acquisitions, moins cessions d'actifs non financiers non produits) constitue le solde budgétaire de capacité nette/de besoin net de financement. La capacité nette/le besoin net de financement reflète la position budgétaire après prise en compte des dépenses en capital : une capacité nette de financement, c'est-à-dire un excédent public, signifie que les administrations fournissent des ressources financières aux autres secteurs. À l'inverse, un besoin net de financement, ou déficit public, signifie que les administrations ont besoin de ressources financières de la part des autres secteurs pour financer une partie de leurs dépenses. Par rapport à la capacité ou au besoin de financement, l'épargne nette présente l'avantage d'éviter les possibles distorsions ponctuelles dues à des transferts en capital exceptionnels et éventuellement massifs. Elle permet, en outre, d'éviter de trop restreindre l'investissement public durant les périodes d'austérité, sans augmenter le déficit.

Pour en savoir plus

OCDE (2019), *OECD Economic Surveys: Denmark 2019*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/eco_surveys-dnk-2019-en.

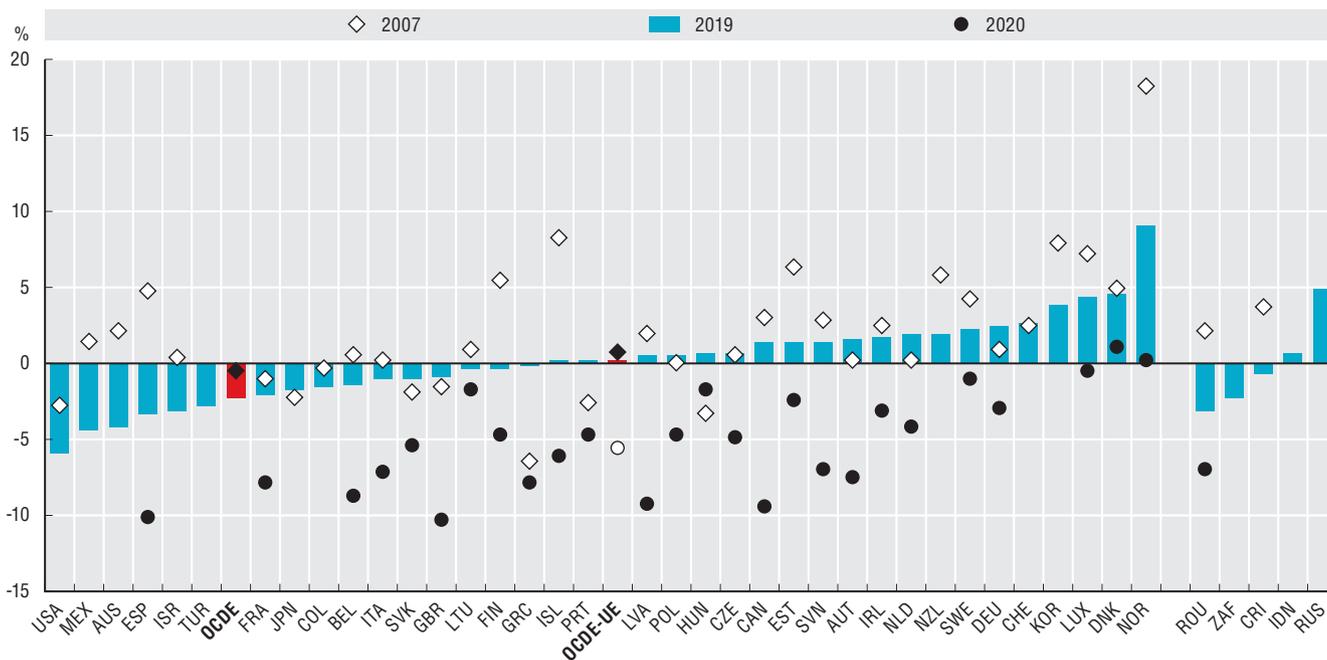
OCDE (2019), *OECD Economic Surveys: Norway 2019*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/c217a266-en>.

Notes relatives aux graphiques

Les données sur le Chili ne sont pas disponibles. Les données relatives à la Turquie ne sont pas prises en compte dans la moyenne de la zone OCDE en raison de l'indisponibilité de certaines séries chronologiques. Les données relatives au Japon et à la Russie portent sur 2018 et non 2019.

G.1. Transferts nets de capitaux en pourcentage du PIB, 2007, 2019 et 2020 est disponible en ligne.

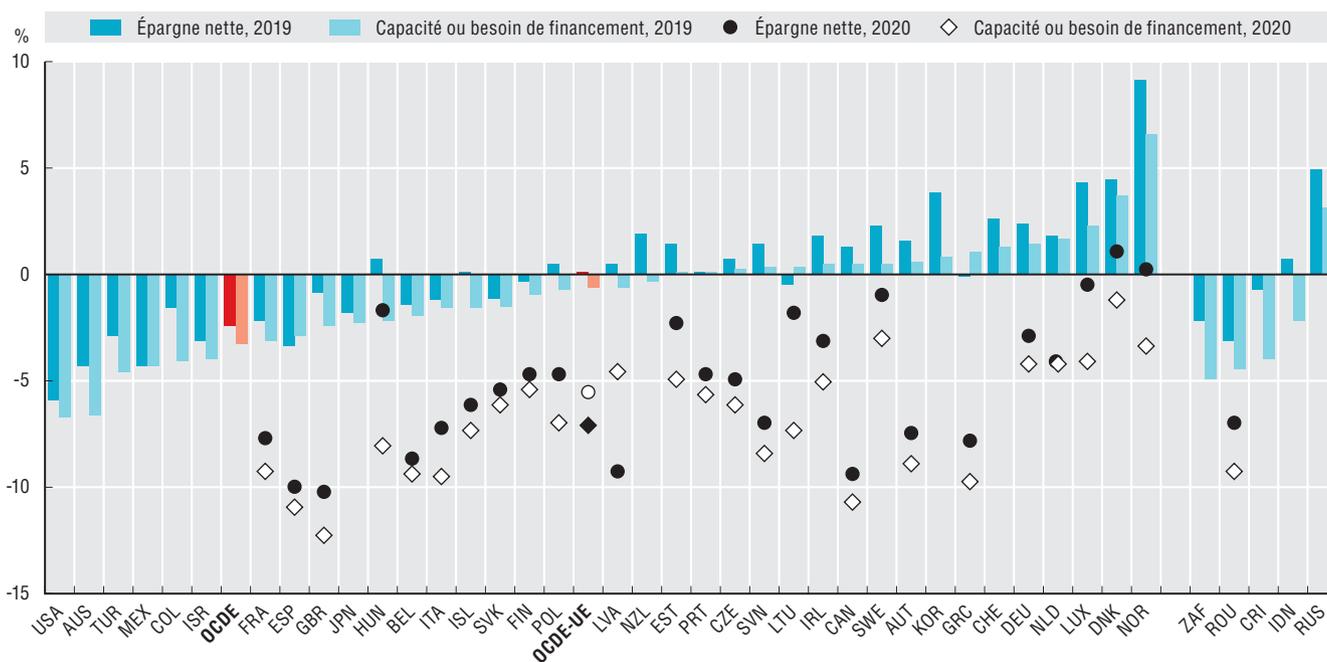
2.3. Épargne nette des administrations publiques en pourcentage du PIB, 2007, 2019 et 2020



Sources : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données).

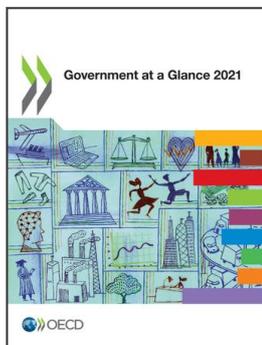
StatLink <https://doi.org/10.1787/888934262410>

2.4. Épargne nette et solde budgétaire des administrations publiques en pourcentage du PIB, 2019 et 2020



Sources : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934262429>



Extrait de :
Government at a Glance 2021

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/1c258f55-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Épargne nette des administrations publiques », dans *Government at a Glance 2021*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/4eee31e8-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.